

Lu

HISTOIRE DE LA DISSIDENCE



COMMENTAIRE DE...

Jean ELLENSTEIN
Ecrivain,
maître-assistant
à l'université
de Poitiers

Ce qui caractérise le système politique soviétique et celui qui fut imposé au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale aux pays délivrés de l'occupation nazie et occupés par l'Armée rouge, c'est l'absence totale de démocratie politique et de libertés formelles. Les partis communistes et ouvriers — leur nom varie selon les pays — jouent un rôle dirigeant et dominant toute la vie du pays. L'Etat se confond avec le parti si bien que l'on peut parler à juste titre de Parti-Etat. Les formes de domination du Parti peuvent être différentes d'un pays à l'autre. La réalité de cette domination

n'en demeure pas moins la caractéristique principale du système politique de ces pays. Totalitaires sans nul doute, ces régimes ne sont cependant pas totalement clos, d'où des phénomènes d'opposition, de contestation, de ce que nous appelons en Occident la dissidence. C'est son histoire que Jean Chiama et Jean-François Soulet étudient en URSS et dans les démocraties populaires de la mort de Staline en 1953 à nos jours.

Le concept de dissidence et le mot lui-même posent problème. Les auteurs rappellent que Boukovski en 1978 se prononçait pour l'utilisation du mot résistance. Les Soviétiques utilisent l'expression "qui pense autrement". Ce n'est pas tant le fait de penser mais celui de l'écrire et de dire qui constitue cependant vraiment la dissidence.

A l'époque de Staline, la terreur était d'une ampleur telle que toute tentative de dissidence était broyée en URSS et restait même inconnue aux yeux de l'Occident. Il n'en était pas de même en Europe orientale dominée depuis un temps moins long. Peut-être aurait-il été souhaitable que les auteurs de l'"Histoire de la dissidence" analysent d'une façon plus détaillée et surtout plus nette le cas yougoslave ?

La disparition de Staline entraîne une rupture qui n'est pas négligeable. Sans modifier le système politique totalitaire, elle provoque un relâchement du filet qui emprisonne l'URSS dans des mailles serrées ainsi que les pays dits de démocratie populaire d'où ce que Jean-François Soulet appelle "la contestation ouverte et multiforme des années 1953 à 1955" (p. 160).

Jean Chiama et Jean-François Soulet étudient au préalable les principales formes de dissidence. Il aurait sans doute été préférable, à mon sens, de dresser cette typologie

de la dissidence au terme de son histoire. Simple question de méthode et qui peut trouver des réponses différentes selon l'angle d'approche que l'on choisit.

L'"Histoire de la dissidence" souligne "l'étroitesse des voies officielles d'expression critique" mais il était nécessaire de ne pas les oublier. La Constitution soviétique et celles des démocraties populaires offrent quelques possibilités de critiques si minces soient-elles que la dissidence s'est efforcée d'exploiter. Les parlements, les partis et les syndicats constituent un fil ténu et difficile à saisir. Je fais mienne la conclusion des auteurs, "s'il reste possible d'y dénoncer sans risques majeurs certains abus de l'administration, il reste exclu d'y mettre en cause de quelque façon que ce soit le pouvoir et ses choix politiques" (p. 21). Les pétitions et les lettres — même le courrier des lecteurs — ne permettent guère une pratique démocratique sinon à un niveau micro-politique, c'est-à-dire dans un champ extrêmement limité et d'une façon telle qu'il ne peut y avoir de remise en cause de la ligne politique générale. Le courrier des lecteurs de la *Pravda* est à la démocratie politique ce que le rhume est au cancer de la gorge...